

ATIONS UNIES

SEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/4027
4 décembre 1958
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

QUESTION DES ESSAIS D'ARMES NUCLEAIRES

Lettre en date du 4 décembre 1958 adressée au Secrétaire général
par le chef de la délégation de l'Union des Républiques socialistes
soviétiques à l'Assemblée générale

New-York, le 4 décembre 1958

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la déclaration du Gouvernement soviétique en date du 29 novembre 1958 sur la question de la cessation des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène.

Je vous prie de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour que le texte de la déclaration susmentionnée soit publié et distribué comme document officiel de l'Organisation des Nations Unies.

Le Chef de la délégation de l'URSS à la
treizième session de l'Assemblée générale
de l'Organisation des Nations Unies

Signé : V. ZORINE

/...

DECLARATION DU GOUVERNEMENT SOVIETIQUE SUR LA QUESTION DE LA CESSATION
DES ESSAIS D'ARMES ATOMIQUES ET D'ARMES A L'HYDROGENE

D'ordre du Gouvernement soviétique, le représentant soviétique à la Conférence de Genève sur la question de la cessation des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène a publié le 29 novembre la déclaration suivante du Gouvernement soviétique :

Au cours des dernières années, la nécessité de mettre fin aux essais d'armes nucléaires est devenue l'un des problèmes les plus brûlants et les plus urgents de l'époque contemporaine. Toute nouvelle explosion d'armes nucléaires marque la création de nouveaux types d'engins de destruction massive, mène à un renforcement de la course aux armements et crée une sérieuse menace pour la santé des êtres humains. La conscience des peuples n'admettra jamais que les grandes découvertes scientifiques dans le domaine de l'énergie atomique soient mises au service de la préparation d'une destruction massive de vies humaines et que, dès le temps de paix, les expériences nucléaires mettent en danger la santé de millions et de millions d'hommes dans tous les pays. Bien entendu, la cessation des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène ne peut écarter à elle seule le danger d'une guerre atomique. Mais on ne saurait nier que la cessation des essais réduirait sans aucun doute ce danger, puisque l'on mettrait fin par là même à la course dans le domaine de la création de types d'engins de plus en plus effrayants et destructeurs. Le Gouvernement soviétique est convaincu que la cessation immédiate et universelle des explosions expérimentales de bombes atomiques et de bombes à l'hydrogène constitue la première mesure, et la plus urgente, qui devrait être prise en vue d'une solution radicale du problème du désarmement et pour écarter définitivement la menace d'une guerre atomique qui pèse sur l'humanité.

Depuis les premiers instants de l'apparition de l'arme atomique, le Gouvernement soviétique mène une lutte opiniâtre pour la cessation des essais de cette arme. Il est prêt à rechercher une solution à cette question, aussi bien dans le cadre des autres questions du désarmement qu'en tant que question séparée, indépendante de la solution des autres questions du désarmement. Par malheur, en raison de l'attitude qu'ont prise les Puissances occidentales, il n'a pas

été possible d'arriver à un accord sur cette question avec les Gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni. A cet égard, les Puissances occidentales n'ont cessé d'invoquer dans le passé, pour justifier leur attitude, l'argument selon lequel il n'existerait pas de moyens sûrs de déceler les violations éventuelles d'un accord sur la cessation des essais d'armes nucléaires. Le Gouvernement soviétique, se faisant l'interprète de la volonté du peuple soviétique et animé du désir de donner une base concrète à une cessation immédiate, en tous lieux et à tout jamais, des explosions expérimentales d'armes nucléaires, a mis fin unilatéralement le 31 mars 1958, conformément à une décision du Soviet suprême de l'URSS, aux essais de tous les types d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène. Il a pris cette mesure malgré le fait qu'au moment où l'Union soviétique a mis fin aux essais, les Etats-Unis et le Royaume-Uni avaient déjà procédé à des explosions d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène en nombre supérieur de plusieurs fois à celui des explosions effectuées par l'Union soviétique. En prenant la décision de mettre fin unilatéralement aux essais nucléaires, le Gouvernement soviétique a demandé en toute sincérité aux Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni de suivre son exemple. Il a indiqué à cet égard que les progrès de la science et de la technique permettent de déceler une explosion nucléaire pratiquement en n'importe quel point du globe terrestre, et que, de ce fait, la conclusion d'un accord sur le contrôle de la cessation des essais ne présenterait aucune difficulté. Cependant, les Puissances occidentales ayant opiniâtement insisté sur un examen des possibilités de détection des explosions nucléaires, le Gouvernement soviétique a donné son accord pour que cette question fût discutée en commun et il a pris une part active à la Conférence d'experts de Genève chargée d'étudier la possibilité de déceler les violations d'un accord éventuel sur la suspension des essais nucléaires.

A la profonde satisfaction du Gouvernement soviétique, la Conférence de Genève a pleinement confirmé la possibilité de déceler pratiquement n'importe quelle explosion d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène et a entièrement réfuté les arguments de ceux qui s'opposent aux exigences formulées en vue de mettre fin aux essais d'explosions d'armes nucléaires. A la Conférence de Genève, les experts ont conclu à l'unanimité que l'établissement d'un contrôle efficace de la cessation des expériences nucléaires était tout à fait réalisable. Nul ne peut nier que l'on aurait pu mettre fin aux essais d'armes atomiques et

d'armes à l'hydrogène il y a longtemps déjà si les Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni avaient suivi l'exemple de l'Union soviétique en cessant à leur tour de procéder à des explosions expérimentales. S'il n'en a pas été ainsi, c'est uniquement parce que les gouvernements susmentionnés, au lieu de s'inspirer de l'exemple de l'URSS et de mettre un terme aux essais d'armes nucléaires, ont effectué une série d'essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène d'une intensité sans précédent et ont essayé de profiter de ce que l'Union soviétique avait renoncé aux essais afin d'obtenir, pour eux seuls, le maximum d'avantages militaires. Ils n'ont même pas mis fin aux essais d'armes nucléaires après que la Conférence d'experts, tenue à Genève au cours de l'été 1958, eût jugé possible d'établir un contrôle efficace de la cessation des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène et eût publié des conclusions dans ce sens. Bien au contraire, une fois terminée la Conférence d'experts de Genève, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont entrepris de nouvelles séries d'essais portant sur divers types d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène. Devant cette attitude des Puissances occidentales, l'Union soviétique a été obligée de reprendre les essais d'armes nucléaires dans l'intérêt de sa sécurité. Les actes des Puissances occidentales donnent pleinement le droit à l'Union soviétique de procéder à des explosions expérimentales à raison d'une pour chaque explosion effectuée par les Etats-Unis ou par le Royaume-Uni, jusqu'à ce que le nombre des essais auxquels l'Union soviétique se livre à nouveau maintenant atteigne le total des essais d'armes nucléaires auxquels les Puissances occidentales ont procédé depuis le 31 mars 1958. C'est précisément ce que fait le Gouvernement de l'URSS, soucieux d'assurer la sécurité de l'Etat soviétique. Néanmoins, l'Union soviétique est prête, dès maintenant, du jour même où les Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni donneront leur accord, à mettre fin à jamais, en même temps qu'eux, aux essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène.

Le Gouvernement de l'Union soviétique estime que la cessation des essais d'armes nucléaires contribuerait au plus haut point à atténuer la tension internationale; c'est pourquoi il est prêt à cesser immédiatement ces essais, au cas où les Etats-Unis et le Royaume-Uni agiraient de même, bien qu'il ait effectué beaucoup moins d'explosions expérimentales que les Etats-Unis et le Royaume-Uni.

C'est précisément animé de ce noble sentiment que le Gouvernement de l'Union soviétique a donné pour instructions à sa délégation à la Conférence de Genève sur la cessation des essais d'armes nucléaires de s'efforcer par tous les moyens d'obtenir immédiatement une décision tendant à mettre fin universellement et à tout jamais aux essais d'armes nucléaires. La Conférence sur la cessation des essais d'armes nucléaires, à laquelle participent, l'URSS, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, a commencé ses travaux il y a plus de trois semaines. Elle a dépassé le délai qui aurait dû suffire amplement aux Etats intéressés, comme le Gouvernement soviétique l'a indiqué en son temps, pour préparer et pour signer un accord sur la cessation des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène, prévoyant l'établissement d'un contrôle approprié pour l'application de ses dispositions. Or, jusqu'à présent, la Conférence n'a fait qu'étudier l'organisation de ses travaux et n'a pas encore abordé sa tâche principale, qui est de parvenir à une entente sur la cessation des essais. Cette situation ne peut manquer de susciter des appréhensions légitimes.

Actuellement, la Conférence a pris une tournure suffisamment nette pour qu'il soit possible de déterminer pourquoi elle piétine. En substance, si l'Union soviétique se prononce pour la conclusion immédiate d'un accord sur la cessation des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, par contre, s'efforcent d'éluder cet accord, et jusqu'à présent, leurs représentants à Genève refusent en fait d'examiner cette question et tentent à nouveau de ramener toute la discussion à la question du contrôle, comme si la Conférence d'experts de Genève n'avait jamais eu lieu. De l'avis du Gouvernement de l'Union soviétique, la présente Conférence peut et doit également étudier et arrêter des mesures concrètes touchant l'organisation du contrôle de la cessation des essais, sur la base des conclusions et des recommandations de la Conférence d'experts de Genève. Le projet d'accord relatif à la cessation des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène, dont la délégation soviétique a saisi la présente Conférence, prévoit sans ambiguïté la création d'un mécanisme de contrôle approprié, chargé de surveiller l'application dudit accord. Il est cependant essentiel que la discussion des modalités du contrôle ne fasse pas perdre de vue l'objet même du contrôle, et que l'on ne se serve pas d'un débat sur le contrôle pour faire encore traîner en longueur la conclusion d'un accord relatif à la cessation des essais d'armes nucléaires.

Mais il y a plus. Sur d'autres questions aussi, les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont adopté une position qui compromet le succès de la Conférence depuis son ouverture même. C'est ainsi que les Puissances occidentales insistent pour que les essais d'armes nucléaires cessent pendant un an seulement. Mais que signifierait un accord ainsi formulé? Ce n'est pas un secret que ces Puissances ont besoin de cette brève période de cessation des essais - disons plutôt de cette suspension - pour évaluer les résultats des explosions déjà effectuées et pour en préparer une nouvelle série. En proposant de suspendre les essais pendant un an seulement après la série d'explosions nucléaires d'une intensité sans précédent à laquelle ils viennent de procéder à un rythme accéléré, les Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni s'efforcent, d'une part, de s'assurer unilatéralement un avantage militaire sur l'Union soviétique et, d'autre part, de se réserver la liberté de reprendre les essais nucléaires au premier moment favorable. Le Gouvernement de l'Union soviétique, on le comprendra aisément, juge inacceptable la proposition des Puissances occidentales tendant à suspendre les essais d'armes nucléaires pendant un an. Cette proposition prouve simplement que les Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni n'ont apparemment aucun désir sérieux de parvenir à un accord sur la question de la cessation des essais d'armes nucléaires. On ne peut non plus manquer de formuler des objections contre la proposition des Puissances occidentales qui vise à ce que l'organe de contrôle prévu pour surveiller l'application de l'accord sur la cessation des essais prenne ses décisions à la majorité. Ce que l'on propose ainsi, c'est non pas de résoudre à l'unanimité toutes les questions que pose l'application d'un accord sur la cessation des essais d'armes nucléaires, mais de légaliser, au sein de l'organe de contrôle, la politique du "diktat", que deux Etats, à savoir les Etats-Unis et le Royaume-Uni, imposeraient à l'Union soviétique. Le Gouvernement soviétique tient à déclarer une fois de plus, avec une parfaite netteté, qu'il serait posément absurde de chercher à imposer d'une manière ou d'une autre à l'Union soviétique un système en vertu duquel on lui soumettrait des propositions adoptées automatiquement par la majorité des pays membres de l'OTAN. Si les Puissances occidentales recourent à ce moyen, on ne pourra voir là que le désir d'accumuler artificiellement des obstacles pour empêcher tout accord.

Il n'est guère douteux que les Puissances occidentales visent le même but lorsqu'elles proposent de créer sur une base permanente de prétendues équipes mobiles d'inspection chargées de découvrir et d'établir les violations éventuelles d'un accord. Cette proposition va clairement à l'encontre des recommandations contenues dans le rapport arrêté d'un commun accord par les experts de la Conférence de Genève, où il est prévu que l'organe de contrôle ne pourrait créer des équipes mobiles d'inspection qu'à titre temporaire et seulement au cas où les postes de contrôle auraient détecté "un événement ne pouvant être identifié par l'organe international de contrôle et que l'on pourrait soupçonner d'être une explosion nucléaire"; dans chaque cas de ce genre, lesdits groupes seraient dotés de l'équipement et des appareils nécessaires à l'exercice de leur mission. Enfin, comment peut-on juger les prétentions des Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni, qui veulent subordonner la cessation des essais d'armes nucléaires "à la réalisation de progrès satisfaisants vers les objectifs concertés du désarmement, suivant des étapes annuelles à prévoir d'un commun accord." On ne peut voir là non plus que le désir de faire à nouveau obstacle à une entente sur la cessation des essais d'armes nucléaires. Il est presque superflu de prouver que ce sont précisément les Puissances occidentales, et elles seules, qui mènent la politique de la course aux armements et de la "guerre froide" et qui s'efforcent obstinément de compromettre la conclusion d'un accord sur le désarmement. Il va sans dire qu'en présentant toutes ces "conditions" et toutes ces "réserves" dénuées de tout fondement, les Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni ne facilitent nullement la cessation prochaine des essais d'armes nucléaires. Si ces gouvernements tiennent véritablement à mettre fin à ces essais, comme ils le déclarent, ils doivent renoncer à émettre des "conditions" et des "réserves" de ce genre qui, à vrai dire, n'ont rien à voir avec la solution du problème. Le Gouvernement de l'Union soviétique déclare que, comme par le passé, il s'efforcera d'obtenir une cessation immédiate, universelle et définitive des essais d'armes nucléaires et qu'il cherche à parvenir à ce résultat à la présente Conférence de Genève. C'est pourquoi l'Union soviétique a saisi la Conférence de Genève d'un projet d'accord relatif à la cessation des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène.

Le Gouvernement soviétique, animé du vif désir de contribuer par tous les moyens à la réalisation, le plus tôt possible, d'une convention sur la cessation des essais des armes nucléaires, propose de signer un accord sur la cessation des expériences nucléaires en tous lieux et à tout jamais et d'élaborer en même temps un accord sur les questions du contrôle de la cessation des essais d'armes nucléaires, sous forme d'un protocole qui ferait partie intégrante de cette convention. Si, pour des raisons quelconques, les Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni jugent préférable de faire figurer dans le texte même de l'accord les dispositions fondamentales relatives au contrôle, le Gouvernement soviétique n'y verra pas d'objection. En cette matière, le Gouvernement soviétique est d'avis, qu'en tout état de cause, la décision relative à l'interdiction des essais d'armes nucléaires et le contrôle de l'application de cette décision devront entrer en vigueur simultanément.

Le Gouvernement de l'Union soviétique exprime l'espoir que les Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni contribueront également au succès des conversations sur la cessation des explosions expérimentales d'armes atomiques et à ce qu'une mesure importante soit ainsi prise en vue d'une détente internationale et de l'établissement de la confiance internationale indispensable afin de sauver l'humanité de la menace d'une guerre atomique qui pèse sur elle. Le Gouvernement soviétique joint à la présente déclaration le texte reproduit ci-dessous d'un accord sur la question de la cessation définitive des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène.

Projet

ACCORD SUR LA CESSATION DES ESSAIS D'ARMES ATOMIQUES ET
D'ARMES A L'HYDROGENE

(Proposition présentée par la délégation de l'URSS)

Le Gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, le
Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le
Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique,

Soucieux de faire obstacle à la course aux armements nucléaires, ainsi qu'au
perfectionnement des armes existantes et à la mise au point de types nouveaux,
encore plus destructeurs, d'engins de destruction massive,

Soucieux de faire un pas concret vers l'objectif défini par l'Organisation
des Nations Unies, qui est "d'interdire" d'urgence l'arme atomique et de
l'"éliminer des armements nationaux",

Animés du désir d'écartier à jamais le danger que les explosions expérimentales
d'armes nucléaires présentent pour la vie et la santé de la population de tous les
pays du monde,

Ont décidé de conclure à ces fins le présent Accord et de nommer
comme plénipotentiaires

Qui, après avoir échangé leurs pouvoirs, lesquels ont été jugés en bonne et due
forme, sont convenus de ce qui suit :

Article premier

Les Gouvernements de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, du
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des Etats-Unis d'Amérique
s'engagent solennellement à ne plus effectuer, à partir du jour de la signature
du présent Accord, aucun essai d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène de quelque
type que ce soit.

Article 2

Les trois gouvernements s'engagent à contribuer à ce que tous les autres
gouvernements du monde prennent également l'engagement de ne pas effectuer d'essais
d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène de quelque type que ce soit.

Article 3

En vue d'assurer la surveillance de l'exécution des engagements mentionnés à l'article premier du présent Accord, les Etats parties au présent Accord instituent un système de contrôle.

Ce système de contrôle disposera d'un réseau de postes de contrôle constitués d'après les recommandations de la Conférence d'experts de Genève.

Article 4

Les Gouvernements de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et des Etats-Unis d'Amérique consentent à l'installation sur leurs territoires et également - en ce qui concerne les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord - sur les territoires de leurs possessions ou les territoires placés sous leur tutelle d'un nombre convenu de postes de contrôle.

Article 5

Le système de contrôle est institué conformément aux dispositions fondamentales qui figurent dans le protocole joint au présent Accord. L'Accord sur la cessation des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène et le protocole relatif à l'institution d'un système de contrôle entreront en vigueur simultanément.

Article 6

Le présent Accord est conclu pour une période indéterminée et entrera en vigueur immédiatement après sa ratification par toutes les parties contractantes, conformément à leurs procédures d'ordre constitutionnel.

En foi de quoi, les plénipotentiaires ont signé le présent Accord et l'ont pourvu de leur sceau.

Fait à Genève, le 1958, en exemplaires,
..... en langues russe et anglaise,
tous les textes faisant également foi.

POUR LE GOUVERNEMENT DE
L'UNION DES REPUBLIQUES
SOCIALISTES SOVIETIQUES

POUR LE GOUVERNEMENT DU
ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE
ET D'IRLANDE DU NORD

POUR LE GOUVERNEMENT DES
ETATS-UNIS D'AMERIQUE